

Dossier d'inscription année scolaire 2024 – 2025

Élève mineur ou majeur

Nom / Prénom de l'élève :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Adresse :
.....

☎ portable de l'élève : E-mail de l'élève :

Établissement scolaire fréquenté et niveau en 2024/2025 :

L'élève sera-t-il également inscrit dans un autre établissement artistique en 2024/2025 Oui Non

Si oui, lequel ?

Famille ou élève adulte

Responsable légal 1 Situation prise pour le calcul de la tarification et l'envoi des factures trimestrielles	Responsable légal 2 Renseignements complémentaires
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
.....
☎ domicile :	☎ domicile :
☎ portable :	☎ portable :
E-mail :	E-mail :

AUTORISATION « droit à l'image »

celle-ci concerne l'élève uniquement (avec accord parental si mineur)

Lors des concerts, auditions, etc., vous ou vos enfants êtes susceptibles d'être photographiés. Ces photos peuvent être diffusées dans la presse, pour affichage dans l'école des arts ou sur site internet à l'exception de toute exploitation commerciale.

j'autorise je refuse

MODALITÉS DE L'INSCRIPTION et du PAIEMENT

L'engagement est annuel et ne peut pas être résilié en cours d'année scolaire, sauf cas de force majeure.

Les paiements se font en trois versements à la réception d'une facture, par carte bancaire, chèque libellé à l'ordre «régie recettes école des arts», espèces ou virement. Le non acquittement dans les délais prévus entraînera la suspension de la scolarité de l'élève jusqu'à régularisation, et des pénalités seront appliquées.

En cas de crise majeure, l'École des Arts pourra mettre en place un dispositif d'enseignement à distance. Ce dernier ouvrira le même droit à facturation, sur la base du service rendu.

Les élèves souhaitant s'inscrire en cours d'année scolaire, sous réserve des disponibilités des professeurs dans les disciplines demandées, devront s'acquitter du trimestre en cours au moment de l'inscription et des trimestres suivants.

Des réductions pour les élèves d'une même famille s'appliquent dans la même catégorie (ex : 2 élèves en musique), mais ne s'appliquent pas pour 1 élève en musique et un autre en danse. Pas de réduction pour les adultes.

FORMATION MUSICALE / ÉVEIL MUSICAL / CLASSE DÉCOUVERTE

Niveau : Professeur : Lieu :
Jour / horaire :

FORMATION INSTRUMENTALE / MUSIQUES ACTUELLES

Instrument :
Niveau : Professeur : Lieu :
Jour / horaire :

Instrument :
Niveau : Professeur : Lieu :
Jour / horaire :

FORMATION VOCALE

Chant Lyrique Chant Variétés Atelier Voix Enfant
Niveau : Professeur : Lieu :
Jour / horaire :

PRATIQUE COLLECTIVE

Nom de la pratique collective :
Jour : horaire : Lieu :
Professeur :

DIVERS ATELIERS

Nom de l'atelier :
Jour : horaire : Lieu :
Professeur :

FORMATION DANSE

Style de danse :
Niveau : Professeur : Lieu :
Jour / horaire : Jour / horaire :

Style de danse :
Niveau : Professeur : Lieu :
Jour / horaire : Jour / horaire :

FORMATION THÉÂTRE

Niveau : Jour / horaire :

TARIFS

Pass Pratiques Collectives : / Année

Tarif des cours : / Année

Tarif des cours : / Année

Versement 1^{er} trimestre (novembre) :

Versement 2^{ème} trimestre (février) :

Versement 3^{ème} trimestre (mai) :

Pièces à joindre au dossier :

- Justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, taxe d'habitation,...) à fournir pour les nouvelles inscriptions ou en cas de changement d'adresse.
- Pour les élèves en danse : certificat médical obligatoire pour les nouvelles inscriptions, pour les autres élèves le certificat médical est valable 3 ans

Le règlement intérieur de l'école des arts est à votre disposition dans les locaux.

Information RGPD : Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'école. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service. Les données sont conservées pendant une durée de 3 ans. Conformément à la Loi Informatique et Liberté, et aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et limitation du traitement, d'effacement et de la portabilité de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le secrétariat de l'école des arts par voie électronique : ecoledesarts@haute-saintonge.org

Fait à

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet

Facturation 1^{er} trimestre

Facturation 2^{ème} trimestre

Facturation 3^{ème} trimestre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CALENDRIER COURS ÉCOLE DES ARTS 2024 – 2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
-------	-------	----------	-------	----------	--------

1ER TRIMESTRE

09 Septembre	10 Septembre	11 Septembre	12 Septembre	13 Septembre	14 Septembre
16 Septembre	17 Septembre	18 Septembre	19 Septembre	20 Septembre	21 Septembre
23 Septembre	24 Septembre	25 Septembre	26 Septembre	27 Septembre	28 Septembre
30 Septembre	01 Octobre	02 Octobre	03 Octobre	04 Octobre	05 Octobre
07 Octobre	08 Octobre	09 Octobre	10 Octobre	11 Octobre	12 Octobre
14 Octobre	15 Octobre	16 Octobre	17 Octobre	18 Octobre	19 Octobre
21 Octobre	22 Octobre	23 Octobre	24 Octobre	25 Octobre	26 Octobre
28 Octobre	29 Octobre	30 Octobre	31 Octobre	01 Novembre	02 Novembre
04 Novembre	05 Novembre	06 Novembre	07 Novembre	08 Novembre	09 Novembre
11 Novembre	12 Novembre	13 Novembre	14 Novembre	15 Novembre	16 Novembre
18 Novembre	19 Novembre	20 Novembre	21 Novembre	22 Novembre	23 Novembre
25 Novembre	26 Novembre	27 Novembre	28 Novembre	29 Novembre	30 Novembre
02 Décembre	03 Décembre	04 Décembre	05 Décembre	06 Décembre	07 Décembre
09 Décembre	10 Décembre	11 Décembre	12 Décembre	13 Décembre	14 Décembre
16 Décembre	17 Décembre	18 Décembre	19 Décembre	20 Décembre	21 Décembre
23 Décembre	24 Décembre	25 Décembre	26 décembre	27 Décembre	28 Décembre
30 Décembre	31 Décembre				

2EME TRIMESTRE

		01 Janvier	02 Janvier	03 Janvier	04 Janvier
06 Janvier	07 Janvier	08 Janvier	09 Janvier	10 Janvier	11 Janvier
13 Janvier	14 Janvier	15 Janvier	16 Janvier	17 Janvier	18 Janvier
20 Janvier	21 Janvier	22 Janvier	23 Janvier	24 Janvier	25 Janvier
27 Janvier	28 Janvier	29 Janvier	30 Janvier	31 Janvier	01 Février
03 Février	04 Février	05 Février	06 Février	07 Février	08 Février
10 Février	11 Février	12 Février	13 Février	14 Février	15 Février
17 Février	18 Février	19 Février	20 Février	21 Février	22 Février
24 Février	25 Février	26 Février	27 Février	28 Février	01 Mars
03 Mars	04 Mars	05 Mars	06 Mars	07 Mars	08 Mars
10 Mars	11 Mars	12 Mars	13 Mars	14 Mars	15 Mars
17 Mars	18 Mars	19 Mars	20 Mars	21 Mars	22 Mars
24 Mars	25 Mars	26 Mars	27 Mars	28 Mars	29 Mars
31 Mars					

3EME TRIMESTRE

	01 Avril	02 Avril	03 Avril	04 Avril	05 Avril
07 Avril	08 Avril	09 Avril	10 Avril	11 Avril	12 Avril
14 Avril	15 Avril	16 Avril	17 Avril	18 Avril	19 Avril
21 Avril	22 Avril	23 Avril	24 Avril	25 Avril	26 Avril
28 Avril	29 Avril	30 Avril	01 Mai	02 Mai	03 Mai
05 Mai	06 Mai	07 Mai	08 Mai	09 Mai	10 Mai
12 Mai	13 Mai	14 Mai	15 Mai	16 Mai	17 Mai
19 Mai	20 Mai	21 Mai	22 Mai	23 Mai	24 Mai
26 Mai	27 Mai	28 Mai	29 Mai	30 Mai	31 Mai
02 Juin	03 Juin	04 Juin	05 Juin	06 Juin	07 Juin
09 Juin	10 Juin	11 Juin	12 Juin	13 Juin	14 Juin
16 Juin	17 Juin	18 Juin	19 Juin	20 Juin	21 Juin
23 Juin	24 Juin	25 Juin	26 Juin	27 Juin	28 Juin
30 Juin	01 Juillet	02 Juillet	03 Juillet	04 Juillet	05 Juillet

Cours école des arts

Jours Fériés : Pas cours

Vacances Scolaires : Pas cours